

Club Net-entreprises : après la DSN et le prélèvement à la source, quels enjeux pour demain ?

**Communiqué de presse
24 juin 2021**

L'ensemble des acteurs de l'écosystème des déclarations sociales (organismes de protection sociale, employeurs, experts-comptables, éditeurs...) s'est réuni jeudi 17 juin à l'occasion du club Net-entreprises. Alors que la feuille de route Net-entreprises 2018-2021 touche à sa fin, ce Club Net-entreprises a tracé les axes majeurs des prochaines années, dans le cadre de la construction collaborative de la prochaine feuille de route 2022-2025.

Des entreprises et des éditeurs impliqués

Les échanges ont montré la forte implication de tous pour l'entretien de ce système collectif performant qu'est la DSN et des possibilités de simplification complémentaires dans ce cadre et grâce aux services mutualisés portés par Net-entreprises. Autour de cinq axes stratégiques majeurs qui se dessinent la feuille de route Net-entreprises 2022-2025, 6 ateliers ont permis d'approfondir les contenus à prévoir.

Les 5 axes visent à apporter aux entreprises toutes les promesses portées par la DSN dans le texte de 2012 et à parfaire la performance des procédures s'appuyant sur celle-ci :

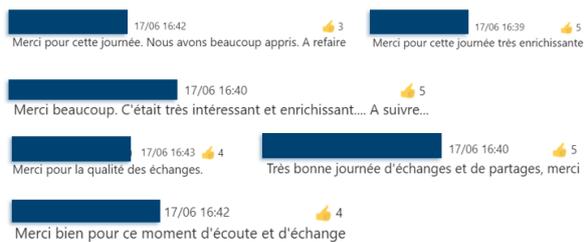
- Consolidation du périmètre « Aller au bout de la DSN »,
- Fiabilisation des données,
- Prouver la simplification pour les entreprises (*développement de nouveaux services*),
- (Ré)instaurer la normalisation,
- Développer les usages des données (*indicateurs décisionnels, API, open data*).

Les ateliers avaient pour thème :

- Quelles actions lors de l'embauche des salariés ?
- Améliorer la qualité de la juste identification des salariés
- Situer les contrôles nécessaires au bon niveau
- Quelles pièces justificatives au-delà des informations numérisées sont nécessaires et comment optimiser les démarches des entreprises sur ce point ?
- Quelles formalités manquent dans le bouquet de services proposé par Net-entreprises ?
- Quels nouveaux services à valeur ajoutée délivrer aux entreprises à partir des données collectées ?

Un fonctionnement collaboratif qui garantit un bon équilibre

« C'est un plaisir de voir tous les acteurs de l'écosystème des déclarations sociales parvenir à tous se mettre autour de la table pour traiter l'ensemble des sujets, en arrivant à trouver collectivement des solutions satisfaisantes », se réjouit Elisabeth Humbert-Bottin, directeur général du GIP-MDS. « C'est la vocation de Net-Entreprises : être un espace de dialogue entre toutes les parties et veiller à maintenir un bon équilibre. Les messages enthousiastes des participants à l'issue de ce Club Net-entreprises nous confortent dans cet état d'esprit. »



Capture d'écran de messages de participants à l'issue de la journée.

Contact presse

GIP-MDS
[Marie-Amélie Roguet](#)
07 86 28 97 90

Equancy&Co
[Pierre Marié](#)
06 09 46 88 93

À propos du GIP-MDS

Créé par les organismes de protection sociale pour mutualiser leurs moyens et expertises en matière de dématérialisation, le Groupement d'intérêt public Modernisation des déclarations sociales (GIP-MDS) permet aux entreprises et à leurs mandataires d'effectuer leurs déclarations sociales en ligne de manière gratuite, simple et sécurisée via [Net-entreprises](#). Fort du succès de [Net-entreprises](#) (3 millions de déclarants inscrits, plus de 38 millions de télédéclarations et consultations par an), le GIP-MDS est maître d'ouvrage opérationnel de la déclaration sociale nominative, la DSN, et du prélèvement à la source (PAS).

Le GIP-MDS regroupe les organismes de protection sociale (Urssaf, Agirc-Arrco, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA, Pôle emploi, Unédic, caisses spécifiques ou régimes spéciaux), des organismes de prévoyance collective (CTIP, FFA, FNMF) et, comme membres associés, les organisations patronales, des syndicats de salariés, les éditeurs de logiciels (Syntec numérique) et les experts-comptables (Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables).